
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 30 JUIN 2008

La contribution d'un programme d'infrastructures pour améliorer le rendement énergétique de l'historique Calgary Public Building

Calgary, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial appuient le projet de rénovation du Calgary Public Building, qui consiste à améliorer le rendement énergétique du bâtiment et à préserver son aspect historique.

Lee Richardson, député fédéral de Calgary Centre, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et Len Webber, député provincial de Calgary-Foothills, ont annoncé aujourd'hui une contribution de plus de 3,8 millions de dollars dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« Le gouvernement du Canada est fier d'investir dans cet important monument historique et de contribuer à la poursuite de son exploitation au service des citoyens de Calgary », a déclaré le député fédéral Richardson. « L'annonce faite aujourd'hui illustre à quel point notre gouvernement s'est engagé à doter nos collectivités d'infrastructures écoénergétiques et modernes. »

Construit en 1929, le Calgary Public Building est encore en service aujourd'hui. Les gains en énergie suite aux travaux de rénovation devraient être 25 pour 100 supérieurs à ceux qui auraient été obtenus avec la norme préconisée par le code du bâtiment. Grâce à ces travaux, le bâtiment historique continuera de servir les futures générations de citoyens de Calgary.

« Le gouvernement de l'Alberta est heureux de savoir que le Calgary Public Building recouvrera sa splendeur d'antan et qu'il sera rénové selon les normes environnementales les plus contraignantes à ce jour », a indiqué le député Webber. « Ce projet de rénovation permettra au bâtiment d'offrir des services aux citoyens de l'Alberta pendant encore de nombreuses années. »

Le premier ministre R.B. Bennett a inauguré le Calgary Public Building le 21 août 1931. L'ornementation classique de cette infrastructure de huit étages, dotée d'une façade en calcaire dolomitique de Tyndall, constitue un exemple caractéristique du type d'édifice gouvernemental qui était construit à cette époque. En 1979, la municipalité de Calgary a acheté et modifié le bâtiment afin

d'y installer le Jack Singer Concert Hall, en tant qu'annexe du Calgary Centre for the Performing Arts. Les derniers étages du bâtiment abritent des bureaux de la ville de Calgary. Les anciens ascenseurs ornés de cuivre sont les derniers fonctionnant manuellement dans la province.

« La première phase du projet démontre clairement l'engagement de la ville de Calgary en vue de préserver ses bâtiments historiques », a ajouté Sharon Purvis, directrice, Propriété et Bâtiments municipaux, ville de Calgary. « Ce projet contribuera à réduire la consommation d'énergie, à améliorer la qualité de l'air et à positionner le bâtiment pour tirer profit du programme District Energy. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. En avril 2007, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-6892
Cell. : (780) 991-7432

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
(780) 415-1841

Ed Conway
Chef, Communications
Gestion de l'actif et grands travaux
Ville de Calgary
Tél. : (403)268-4843

Document d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Calgary

Calgary Public Building

Investissement fédéral-provincial conjoint : 3 809 200 dollars (assujetti aux résultats d'une évaluation environnementale)

Les gains en énergie suite aux travaux de rénovation de l'historique Calgary Public Building devraient être 25 pour 100 supérieurs à ceux qui auraient été obtenus avec la norme préconisée par le code du bâtiment.

Construit en 1929 par le gouvernement fédéral, le Calgary Public Building a été acheté par la municipalité de Calgary en 1979. Il est encore utilisé de nos jours. Le rez-de-chaussée du bâtiment abrite le Jack Singer Concert Hall, qui fait partie du Calgary Centre for the Performing Arts. Aux derniers étages se trouvent des bureaux de la municipalité de Calgary. Le Calgary Public Building est équipé des derniers ascenseurs manuels, ornés de cuivre, qui sont en encore état de marche dans la province. Dans sa liste des sites patrimoniaux de Calgary, la municipalité a classé le Calgary Public Building dans la catégorie « A » des bâtiments historiques.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructures des régions urbaines et rurales de l'Alberta. Il permet à tous les citoyens albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, de profiter des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux. Ce type de projets contribue grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à investir chacun 88 millions de dollars dans le Fonds; les administrations locales concernées doivent couvrir le restant des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont ajouté chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructures.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du Programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et

touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA sont consacrés aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restants sont mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion a élaboré ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 mai 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1 800 396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse <http://www.camrif.ca/>.

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> and <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.